

Association FORUM REFUGIES - COSI

28 rue de la Baisse
69612 VILLEURBANNE CEDEX
RNA 326 922 879

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'Association FORUM REFUGIES - COSI,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FORUM REFUGIES - COSI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Une part importante des produits est constituée des produits de tarification et des subventions. Dans ce cadre, nous nous sommes assurés par sondages de leur réalité et du caractère approprié des principes comptables appliqués.
- La note « créances » de l'annexe indique les subventions européennes FAMI en attente d'encaissement au 31/12/2023. Nos travaux ont consisté à valider le montant des créances et des provisions inscrites au passif du bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son

opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 16 mai 2024

TALENZ ARES LYON
Commissaire aux Comptes



Séverine LOUBARESSE
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	24 821	24 821		
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	1 137 255	631 364	505 891	428 448
Autres immobilisations incorporelles	1 084		1 084	1 084
Immobilisations incorporelles en cours	5 400		5 400	41 064
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				18 285
Immobilisations corporelles				
Terrains	30 850		30 850	30 850
Constructions	502 676	332 113	170 564	184 506
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	7 405 457	3 953 705	3 451 752	3 303 405
Immobilisations corporelles en cours				164 157
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				10 834
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 142		2 142	2 142
Autres titres immobilisés	2 667		2 667	2 667
Prêts	1 200		1 200	4 800
Autres immobilisations financières	319 602		319 602	277 901
TOTAL I	9 433 154	4 942 002	4 491 152	4 470 144
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 898 724		5 898 724	3 492 662
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	23 076 994		23 076 994	9 832 349
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	827 380		827 380	1 102 239
Charges constatées d'avance	746 096		746 096	601 936
TOTAL III	30 549 193		30 549 193	15 029 186
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	39 982 347	4 942 002	35 040 345	19 499 330

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	392 042	392 042
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
- dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	3 351 870	2 635 930
Report à nouveau	178 202	44 441
- dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	178 202	44 441
Excédent ou déficit de l'exercice	308 227	849 700
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 053 752	-311 278
Situation nette	4 230 342	3 922 114
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	846 730	966 849
Provisions règlementées	44 360	44 360
TOTAL I	5 121 431	4 933 323
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 531 266	1 663 484
TOTAL III	1 531 266	1 663 484
Provisions		
Provisions pour risques	868 694	933 901
Provisions pour charges		
TOTAL IV	868 694	933 901
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	653 916	123 157
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 625 355	4 232 455
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	4 884 989	4 998 705
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	664	22 230
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	17 354 029	2 592 073
TOTAL V	27 518 954	11 968 621
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	35 040 345	19 499 330

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	1 380	1 100
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Ventes de prestations de services	16 604 793	11 231 639
- dont parrainages		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics	13 674 089	13 415 121
- dont concours publics aux activités sociales et médico-sociales	13 674 089	13 415 121
Subventions d'exploitation	18 244 817	18 162 794
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	32 209	57 856
Mécénats	1 225	
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	989 585	615 979
Utilisations des fonds dédiés	149 456	591 099
Autres produits	125 218	202 455
TOTAL I	49 822 772	44 278 042
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	20 220 338	18 055 575
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 075 079	1 886 330
Salaires et traitements	17 172 857	16 006 144
Charges sociales	7 729 466	6 741 216
Dotations aux amortissements et dépréciations	822 928	711 161
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	17 238	94 828
Autres charges	739 173	849 831
TOTAL II	48 777 080	44 345 085
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 045 692	-67 043

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	394	41
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	394	41
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	151 837	7 931
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	151 837	7 931
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-151 443	-7 890
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	894 249	-74 933
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	419 109	1 540 639
Sur opérations en capital	184 087	67 258
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	292 007	491 833
TOTAL V	895 203	2 099 731
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 101 787	400 905
Sur opérations en capital	152 638	62 409
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	226 800	711 783
TOTAL VI	1 481 225	1 175 097
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-586 022	924 634
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	50 718 369	46 377 813
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	50 410 142	45 528 113
EXCÉDENT OU DÉFICIT (Total des produits - Total des charges)	308 227	849 700
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociale sous gestion contrôlée	1 053 752	-311 278

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	5 565	
Bénévolat	145 468	78 723
TOTAL	151 032	78 723
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	5 528	
Prestations en nature	37	
Personnel bénévole	145 468	78 723
TOTAL	151 032	78 723

Règles et méthodes comptables

L'association Forum réfugiés-Cosi est une association sans but lucratif oeuvrant pour l'accueil des réfugiés, la défense du droit d'asile et la promotion de l'état de droit, issue de la fusion en mai 2012 des associations Forum Réfugiés et Cosi, promouvoir et défendre les droits. Dans ces domaines, l'association a pour but d'être un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics aux plans local, départemental, régional, national, européen et international.

L'association gère :

- des structures de premier accueil pour demandeurs d'asile de Clermont-Ferrand, Marseille, Montauban, Nice, Toulouse et Toulon.
 - des dispositifs d'hébergement accompagné pour demandeurs d'asile dans huit départements
 - des centres d'hébergement dans les départements de l'Allier, du Cantal et du Rhône
 - l'aide à l'ingtégration au sein de la région Auvergne Rhone Alpes et dans cinq départements de l'Occitanie
 - l'accompagnement des étrangers en rétention à Lyon Marseille, Nice, Nimes, Sète et Perpignan
- En outre l'association a mené ou mène des projets internationaux

Les principaux financeurs de l'association sont :

- les pouvoirs publics (préfetures, ministère de l'intérieur, conseil régional, Métropole, municipalité)
- les fonds européens (FAMI)
- autres organisations (HCR, AFD, Fondation de France)

Ce document constitue une Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 35 040 345 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat excédentaire de 308 227 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, modifié par le règlement 2020-08, du règlement ANC n°2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif, de l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif au plan comptable applicable aux établissements privés sociaux et médico-sociaux et du règlement ANC 2021-02.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Rappel des options prises en 2005 par l'association dans le cadre des règlements suivants :

- Règlement CRC n° 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs. Ce règlement CRC transforme en règles les dispositions de l'avis CNC n°2004-15 du 23 juin 2004 relatif à la définition, la comptabilisation et à l'évaluation des actifs.

- Règlement CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 et CRC 2003-07 du 12 décembre 2003 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. Ce règlement redéfinit les notions d'amortissement et de dépréciation et précise les situations dans lesquelles un test de dépréciation des actifs corporels et incorporels doit être conduit.

	N/A	Charge	Actif
Frais de constitution, transformation et de 1er établissement	X		
Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission	X		
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles ou corporelles		X	
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres)	X		
Coûts de développement	X		
Coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs	X		

Faits caractéristiques

Neant

Tableau de détermination du résultat effectif global

	Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2022
RESULTAT COMPTABLE	308 227,34	849 700,00
Reprise de résultat antérieur	-111 162,76	455 917,00
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	197 064,58	1 305 617,00
Dont résultat effectif sous gestion propre	-774 154,45	1 190 270,15
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	971 219,03	115 346,85

Compte tenu d'un résultat comptable de 308 K€ et de la reprise d'excédents d'années antérieures pour - 111 K€, le résultat économique 2023 se traduit par un excédent de 197 K€.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Logiciels	de 1 à 7 ans
Frais Etudes	1 an
Constructions	38 ans
Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiment chauffage	15 ans
Bâtiment Etanchéité	15 ans
Bâtiment Façades	15 ans
Bâtiment Ascenseur	15 ans
Bâtiment Peinture et sol	10 ans
Bâtiment Autres aménagements	25 ans
Agencements aménagements installations	5 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	4 à 5 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les subventions européennes FAMI en attente d'encaissement au 31/12/2023 représentent, encore une fois cette année, une part importante des créances de l'association :

FAMI 2014	466 170,37
FAMI 2015	0
FAMI 2016	0
FAMI 2017	0
FAMI 2018	121 654,51
FAMI 2019	0
FAMI 2020	216 979,53
FAMI 2021-2022	1 627 946,54
FAMI 2023	1 385 340,43
TOTAL	3 818 091,38

Ces créances sont renseignées à « moins d'un an » dans l'annexe malgré les incertitudes de leur encaissement sur le prochain exercice.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

Provision pour risques et charges

Une provision pour risques et charges a été constituée à la clôture de l'exercice à hauteur de 868 694 euros.
Cette provision est constituée de risques prud'homaux, de non recouvrement de créances sur les projets FER/FAMI.

Engagements de départ à la retraite

Notre association est redevable directement envers ses salariés du paiement d'une indemnité de fin de carrière à la date de leur départ à la retraite.

L'estimation de ces indemnités de fin de carrière a été effectuée dans l'hypothèse d'un départ à la retraite à 64 ans et selon la méthode de calcul utilisée en conformité avec la norme IAS N°19 avec une évolution des salaires de 1%, un taux d'actualisation de 3,5 % et un turn over faible. Le montant ainsi estimé au 31 décembre 2023 s'élève à 378 926 euros environ, charges patronales comprises, sur la base d'un effectif de 475 personnes pouvant prétendre à une indemnité à la date d'arrêté des comptes.

Par ailleurs, l'association a souscrit auprès d'un gestionnaire externe un contrat en date du 2 décembre 2004 ayant pour objet la constitution d'un fonds collectif destiné à lui garantir le remboursement des indemnités au fur et à mesure de leur échéance. Ce fonds se constitue progressivement par le versement de primes sur plusieurs exercices : durant les exercices précédents et sur l'exercice 2023, notre association a versé auprès de cet organisme une somme cumulée de 99 315 euros, intérêts acquis au 31.12.2023, afin d'alimenter notre compte à cet effet

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 1 531 266,29 euros.

Un tableau en annexe détail le contenu de ces fonds en page 19.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 7 803 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 18,64 €/heure chargé correspond à un montant de 145 467,57 euros.

L'association a bénéficié d'une mise à disposition gratuite de locaux ou de biens sur cet exercice pour la somme de 5 528 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Effectif moyen

L'effectif moyen au 31 décembre 2023 est de 545 salariés équivalents temps plein.

Honoraires du Commissaire aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes correspondant à la mission légale portés en charge pour l'exercice 2023 sont de 38 760 euros.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif à l'engagement associatif, les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 euros, doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature, soit la somme totale de 262 K euros.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement	24 821		
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	981 714		320 836
TOTAL	1 006 534		320 836
Terrains	30 850		
Constructions :	502 676		
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	3 051 940		318 991
Matériel :			
- De transport	811 280		37 507
- De bureau et informatique, mobilier	2 712 295		463 832
Emballages récupérables et divers	9 612		
Immobilisations corporelles en cours	164 157		29 752
Avances et acomptes	10 834		39 204
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	7 293 645		889 286
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations	2 142		
- Titres immobilisés	2 667		
Prêts et autres immobilisations financières	282 701		56 999
TOTAL	287 511		56 999
TOTAL GÉNÉRAL	8 587 689		1 267 121

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement			24 821	
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	158 810		1 143 739	
TOTAL	158 810		1 168 560	
Terrains			30 850	
Constructions :			502 676	
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agencements et aménagements const.				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencements et aménagements divers			3 370 931	
Matériel :				
- De transport			848 787	
- De bureau et informatique, mobilier			3 176 127	
Emballages récupérables et divers			9 612	
Immobilisations corporelles en cours	193 909			
Avances et acomptes	50 038			
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL	243 947		7 938 983	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations			2 142	
- Titres immobilisés			2 667	
Prêts et autres immobilisations financières		18 899	320 802	
TOTAL		18 899	325 611	
TOTAL GÉNÉRAL	402 757	18 900	9 433 154	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement	24 821			24 821
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	492 832	157 581	19 049	631 364
TOTAL	517 653	157 581	19 049	656 185
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui	318 170	13 943		332 113
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 142 712	287 212		1 429 924
Matériel de transport	554 673	91 692		646 365
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 581 147	292 849		1 873 996
Emballages récupérables et divers	3 191	229		3 420
TOTAL	3 599 893	685 925	19 049	4 285 817
TOTAL GÉNÉRAL	4 117 546	843 506	19 049	4 942 002

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outill. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES							
			REPRISES NON VENTILÉES				
						TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour :				
- Reconstitution des gisements	44 360			44 360
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I	44 360			44 360
Risques et charges				
Provisions pour :				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	933 901	226 800	292 007	868 694
TOTAL II	933 901	226 800	292 007	868 694

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations :				
- Incorporelles				
- Corporelles				
- Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	978 261	226 800	292 007	913 054
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation				
- Financières				
- Exceptionnelles		226 800	292 007	

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 200		1 200
Autres immobilisations financières	319 602		319 602
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	5 898 724	5 898 724	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	42 428	42 428	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	18 510 361	18 510 361	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	4 524 205	4 524 205	
Charges constatées d'avance	746 096	746 096	
TOTAL	30 042 615	29 721 814	320 802

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine	629 740	629 740		
- A plus d'1 an à l'origine	24 176	14 713	9 463	
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 625 355	4 625 355		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	1 924 199	1 924 199		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	2 764 797	2 764 797		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	195 993	195 993		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	664	664		
Produits constatés d'avance	17 354 029	17 354 029		
TOTAL	27 518 954	27 509 491	9 463	

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29 360	4 651
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 245 006	1 449 353
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	2 881 522	3 054 469
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	4 155 887	4 508 473

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	2 668 745	10 932
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	4 145 343	8 017 340
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	6 814 088	8 028 272

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Produits :	- D'exploitation	17 354 029	2 592 073
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		17 354 029	2 592 073

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Charges :	- D'exploitation	746 096	601 936
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		746 096	601 936

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics		13 674 089				13 674 089
Subventions d'exploitation	2 109 431	14 738 303	575 281	-13 200	835 001	18 244 816
Subventions d'investissement						
TOTAL	2 109 431	28 412 392	575 281	-13 200	835 001	31 918 905

Commentaires : néant

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
CRA	20 000					20 000	20 000
TOTAL	20 000					20 000	20 000
Ressources liées à la générosité du public							
IKEA	6 002		1 748			4 254	
DONS ECLAT UKRAINE	4 828		4 828				
TOTAL	10 830		6 576			4 254	
Fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS							
Préfecture- Travaux CADA	19 109		1 032			18 077	
Préfecture Rhone - Investissement	13 096		827			12 269	
Préfecture Puy de Dôme	13 111		872			12 239	
TOTAL	1 632 653	17 238	142 879			1 507 012	
TOTAL GÉNÉRAL	1 663 483	17 238	149 455			1 531 266	20 000

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL 20 000 20 000 20 000							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL 10 830 6 576 4 254							
Fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS							
Appli FLE 2018	6 250		6 250			3 235	
Appli FLE 2019	7 939		4 704				
Préfecture Fonds 2021	13 190		13 190				
TOTAL	1 632 653	17 238	142 879			1 507 012	
TOTAL GÉNÉRAL	1 663 483	17 238	149 455			1 531 266	20 000

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL 20 000 20 000 20 000							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL 10 830 6 576 4 254							
Fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS							
Subventions - investissements	1 469 958		26 004			1 443 954	
Ministère ACSSO	45 000		45 000				
Ministère ESSOR	45 000		45 000				
TOTAL	1 632 653	17 238	142 879			1 507 012	
TOTAL GÉNÉRAL	1 663 483	17 238	149 455			1 531 266	20 000

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
Fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS							
SAFE		17 238				17 238	
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL							

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds propres 431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	392 042				392 042
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	2 635 930	1 190 270		474 330	3 351 870
<i>- dont réserves des activités sociales et médico sociales</i>					
Report à nouveau	44 441	-340 570	474 330		178 202
<i>- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales</i>	44 441	-340 570	474 330		178 202
Excédent ou déficit de l'exercice	849 700	-849 700	308 227		308 227
<i>- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales</i>	-311 278	311 278	1 053 752		1 053 752
Situation nette	3 922 114		782 557	474 330	4 230 342
Dotations consommables					
Subventions d'investissement	966 849			120 119	846 730
Provisions réglementées	44 360				44 360
TOTAL	4 933 323		782 557	594 449	5 121 431

Commentaires : néant

